

Localisation

Villefranche-sur-Saône (69)

Population accueillie

Garçons et filles de 6 à 18 ans

Capacité d'accueil

10 places / 16 professionnels
365 jours par an

Durée de placement

3 mois – renouvelable une fois



ACCUEIL D'URGENCE L'ORIEL



Contact

Le Prado - L'Oriel


199, rue de Riottier
69400 Villefranche-sur-Saône

Tel : 04 37 55 51 80

Fax : 04 74 03 31 73

Mail : contact-loriel@le-prado.fr

Accès

 Gare de Villefranche-sur-Saône
(2 minutes à pied)

Reconnue d'Utilité Publique, le Prado est une organisation **d'intérêt général** qui accompagne les enfants, les jeunes et les adultes fragilisés à se construire un avenir.

Notre action repose sur des principes forts : la défense **des valeurs humaines universelles**, le **refus de toute forme d'exclusion** et l'**accueil inconditionnel** tolérant et respectueux des identités et cultures de chacun. Le Prado propose un accompagnement qui prend en compte la personne dans sa globalité, favorisant son pouvoir d'agir pour un **avenir porteur d'espoir**.

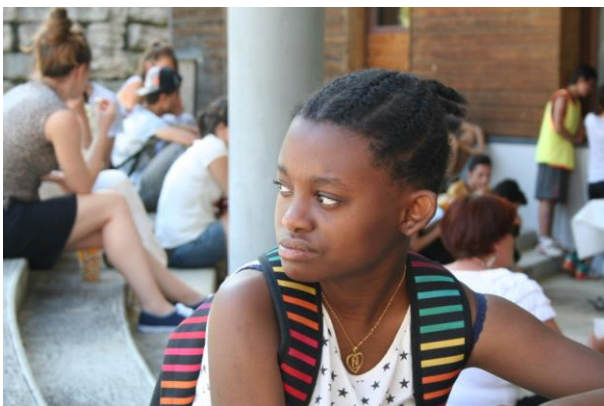
Le Prado en chiffres



www.le-prado.fr

L'Oriel accueille des **filles ou garçons, âgés de 6 à 18 ans**, confrontés à une situation de mise en danger qui nécessite une sortie d'urgence du contexte familial. L'arrivée à l'Oriel est possible **24h/24** et l'accueil est assuré **365 jours/an**.

L'établissement dispose de 10 places d'accueil d'urgence, pour une prise en charge de trois mois, renouvelable une fois.



L'accompagnement est assuré par une **équipe pluridisciplinaire**, en lien avec des **personnes ressources extérieures** (associations partenaires, bénévoles..) qui s'impliquent au quotidien auprès des enfants et des jeunes.

La mission de l'établissement est de garantir un **cadre protecteur, une écoute attentive et bienveillante pour faire le point avec le jeune sur sa situation de vie**.

En effet, l'accueil d'urgence répond à trois objectifs principaux :

- Suite à une situation d'urgence, **proposer un hébergement temporaire protecteur et sécurisant** pour évaluer la situation du jeune ;
- **Accompagner le jeune dans une approche globale de sa personne** : bilan médical et psychologique, bilan de la situation familiale et sociale, point sur la scolarité et le projet de formation, inscription dans des activités culturelles et sportives. Pour travailler ces différents volets, des rencontres régulières sont organisées avec des partenaires extérieurs ;
- **Travailler un projet** de sortie, en lien avec le jeune, sa famille et des partenaires extérieurs, pour choisir l'orientation qui correspond à la situation et à son projet (retour en famille, accueil dans une autre structure ou en famille d'accueil, appartement en semi autonomie...).



Le passage de chaque jeune à L'Oriel doit lui permettre de faire le point sur sa situation de vie pour rebondir et envisager un avenir.

